

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 48

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 25. November 1893.

Bâle, le 25 Novembre 1893.

Erscheint Samstags.

N° 48.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abnommt:
Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Insertate:

20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte
20 Cts. per 100 Worte

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'Étranger:
Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie:
Abonnement postal:
Fr. 5.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annances:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

2. Jahrgang

2^{me} ANNÉE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expedition: Rue des Étoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Discours

prononcé par M. J. Tschumi, Président du Conseil de surveillance, à l'inauguration de l'Ecole professionnelle d'Ouchy, le 16 Octobre 1892.

Messieurs et chers Collègues,
Mes chers élèves,

Pour moi et sans doute aussi pour un grand nombre de mes collègues, la date de ce jour marque un joyeux événement: aujourd'hui enfin nous célébrons la réalisation d'une idée qui s'imposait depuis longtemps, d'un vœu ardent, nous comblons une lacune béante dans notre industrie hôtelière suisse; à cette heure, en un mot, nous avons le bonheur de pouvoir inaugurer l'école spéciale destinée à conduire au but les jeunes gens qui se vouent à la carrière d'hôtelier.

La seconde moitié de notre siècle a vu s'accomplir dans tous les domaines des arts, métiers et industries, des progrès immenses, dont quelques-uns même sont presque invraisemblables et il est évident que ce courant devait forcément entraîner également notre industrie et que bon gré mal gré nous serions obligés de suivre le mouvement et de faire subir au régime de notre profession, à l'aide de sacrifices financiers énormes, une transformation complète; la simple hôtellerie a fait place à des palais, la modeste chambre à coucher s'est changée en appartements richement meublés, à la chambre d'auberge aux murailles nues se sont substituées des salles somptueuses, aménagées avec un luxe princier, la verdissante tonnelle de jardin est devenue une grandiose véranda, le frugal repas un menu copieux et raffiné, un ménage monté sur des bases quelque peu larges est maintenant un appareil aux rouages compliqués exigeant un personnel de cent employés et plus, le légendaire aubergiste en manche de chemise sur le pas de la porte devrait se métamorphoser en un gentleman, possesseur de toutes les qualités possibles et impossibles et sachant tout faire et tout comprendre dans ce monde, sauf l'art de présenter aux voyageurs une note à la hauteur de leurs prétentions.

Tout naturellement, cette transformation a imposé à l'hôtelier, non seulement des sacrifices pécuniaires, mais aussi et surtout des charges presque intolérables en surcroît de travail et de soucis; dans les grands établissements ces charges sont même devenues telles que le propriétaire se trouve dans l'impossibilité d'y faire face seul et a besoin de collaborateurs intelligents, sûrs et instruits pour accomplir sa tâche multiple et diriger avec habileté et prudence tous les divers organes qui composent l'exploitation régulière d'un parfait hôtel.

Or c'est un fait regrettable que pris en bloc (il y a heureusement d'honorables exceptions), le personnel d'hôtel n'a pas suivi cette marche progressive de notre industrie. Beaucoup de ces jeunes gens recherchaient une place dans un hôtel avec l'unique intention d'empocher le plus tôt possible de gros et nombreux pourboires, d'acquiescer les connaissances superficielles absolument indispensables pour végéter dans une position un peu plus facile que d'autres, mais sans jamais se préoccuper sérieusement de tout ce qu'il y a à apprendre avant de devenir capable de diriger soi-même avec dignité un hôtel. — Ce fait explique les doléances générales des hôteliers, qui ont la plus grande difficulté à trouver de bons employés. Des autorités dans le domaine dont il s'agit, s'efforcent depuis des années de remédier à ce fâcheux état de choses, mais jusqu'ici leurs louables intentions n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant.

Parmi les employés eux-mêmes et principalement dans le sein des sociétés d'employés d'hôtel, on éprouvait pareillement le besoin d'une instruction plus approfondie, plus soignée, ce qui amena l'Association dite genevoise à se préoccuper de la création d'une école spéciale; dans ce but elle s'adressa à la

Société Suisse des Hôteliars pour lui demander d'accorder une subvention annuelle à une entreprise de ce genre. Cette requête, présentée à l'Assemblée générale de Lucerne en octobre 1891, fut très favorablement accueillie. Celle-ci institua une commission avec mandat d'étudier la question et de soumettre des propositions à la prochaine Assemblée générale. Cette commission se mit aussitôt à l'œuvre; elle fut d'emblée unanime à reconnaître qu'il n'y avait pas lieu à accorder une subvention, mais que la Société des Hôteliars avait le devoir de fonder elle-même cette institution. S'inspirant de ce principe, la commission a, pendant une année entière, réuni tous les éléments de la question, établi un avant-budget et poussé les travaux préliminaires de telle sorte qu'en octobre 1892 elle pouvait soumettre à l'Assemblée générale le projet complet d'une école spéciale. Comme on pouvait s'y attendre, l'Assemblée accueillit la proposition avec enthousiasme, décréta la création de l'école et vota une subvention dont le chiffre fait honneur à sa générosité.

A ce propos, je me sens pressé d'exprimer publiquement mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont participé à la création de l'école, qui nous ont secondés avec le plus grand désintéressement dans les laborieux travaux de préparation et ne nous ont refusé leur précieux concours dans aucune occasion; qu'il me soit permis de les prier de vouloir toujours conserver à l'institution la bienveillance qu'ils lui ont témoignée jusqu'ici. Je tiens à remercier spécialement aussi ceux de mes collègues qui, avec un désintéressement égal, ont déclaré vouloir se charger de l'enseignement de quelques branches, je désire ardemment que leurs efforts soient couronnés du succès qu'on en attend.

Et maintenant, mes chers élèves, nous voici sur le point d'inaugurer l'Ecole professionnelle: vous en êtes les premiers élèves, sur vous sont dirigés les regards et c'est à vous à nous prouver si la création de cette école est bien la voie qui doit conduire au but, et si les espérances que nous fondons en vous se réaliseront.

Aux termes du § 1 de nos statuts, l'Ecole a pour but „de venir en aide aux jeunes gens qui veulent se vouer à la profession d'hôtelier, de les préparer à cette carrière et de leur enseigner autant que possible toutes les connaissances théorétiques et pratiques, indispensables pour réussir et prospérer dans la vocation dont il s'agit.“ Cette phrase dit beaucoup de choses, elle en dit tant qu'aujourd'hui vous ne pouvez probablement pas vous représenter exactement toutes les conditions à remplir pour l'exécution de ce programme.

Nous avons étudié avec le plus grand soin possible le champ de travail, nous avons choisi les éléments principaux indispensables pour atteindre notre but, élaboré un plan d'enseignement et dressé le programme des cours qui est déjà affiché dans les salles d'études et vous permettra de juger de l'étendue et de la richesse de votre champ d'activité. Je ne me fais pas d'illusion: nous n'obtiendrons pas les résultats que nous devions obtenir, mais nous nous souviendrons du dicton: „si nous ne pouvons atteindre la cime de la montagne, tout au moins ne resterons-nous pas dans le fond de la vallée.“ L'hiver qui s'avance sera pour vous une saison de rude besogne; nous ne pourrions malheureusement pas vous ménager, si nous voulions exécuter au moins approximativement ce qu'on attend de notre entreprise. Mettez-vous donc à l'œuvre avec courage et entrain, prouvez à vos parents, tuteurs, maîtres, aux autorités, que vous vous rendez parfaitement compte de la tâche qui vous incombe et que vous voulez faire tout votre possible pour quitter au printemps l'école avec dignité et contentement intime. C'est tout à votre avantage personnel et à celui de votre bien-être futur, mais vous ne sauriez mieux témoigner votre gratitude aux

maîtres et autorités qu'en faisant tous vos efforts pour réaliser dans les meilleures conditions possibles les espérances que nous fondons en vous.

Cependant notre but n'est pas seulement de relever le niveau de vos connaissances et aptitudes, nous aspirons avant tout aussi à assurer votre bien-être physique, votre moralité, ainsi qu'à former votre caractère. A partir d'aujourd'hui nous en assumons la responsabilité vis-à-vis de vos parents, tuteurs, etc., et cela à un moment de votre existence favorable à la pousse de toute sorte de mauvaises herbes; nous veillerons avec affection et bienveillance, mais aussi avec sévérité, à ce que vous ne vous écartiez pas du droit chemin et que les jeunes gens qui nous quitteront au printemps, soient des modèles de probité, de moralité et de décence. Vous aurez à vous soumettre à un règlement intérieur qui est très vigoureux, en première ligne parce que l'ordre et la ponctualité sont des conditions essentielles de l'économie d'un hôtel, et secondement, parce que nous devons tenir énergiquement à ce qu'une conduite à tous égards exemplaire constitue le premier des principes à la base de notre école.

Permettez-moi maintenant de vous présenter le Directeur de l'Ecole, M. le Professeur Briod: il est votre maître pour toutes les branches théorétiques, il est chargé en même temps de la surveillance en dehors des heures d'études, il veillera au maintien d'un ordre parfait dans la maison ainsi qu'à votre conduite dans l'école et hors de celle-ci. M. et Mme Muller pourvoient à vos besoins matériels et secondent M. Briod dans la surveillance et la direction générale de l'institution. Tous trois sont animés des meilleures intentions et agiront qu'au mieux de vos intérêts sous tous les rapports; en revanche vous leur devez obéissance absolue et avez à vous conformer sans restriction et sans réplique à tous leurs ordres et instructions. Mais n'est-ce pas, mes chers amis, votre obéissance ne sera pas forcée, mais plutôt joyeuse et spontanée. Vous seconderez vos supérieurs dans leur tâche difficile, par votre soumission et vos prévenances vous allègerez le pesant fardeau dont ils se sont chargés et vous prouverez par là que vous êtes de braves élèves, dévoués et attachés, qui savent apprécier la volonté que nous avons tous de travailler uniquement pour notre bien présent et futur.

C'est avec le vœu ardent de voir notre institution fleurir et prospérer, que je déclare ouverte l'Ecole professionnelle de la Société Suisse des Hôteliars.

Proviantreisende.

In den „Basler Nachrichten“ veröffentlichte ein Herr Dr. Th. nachstehende Skizze aus der Touristenwelt: „Der Schreiber dieser Zeilen gehört auch ein wenig zu dieser Klasse von Leuten. Auf Ausflügen, deren Programm sich besser aufstellen und ausführen lässt ohne Berücksichtigung allfälliger in einem gewissen Umkreis von den Zielpunkten vorhandener Wirtschaften, nimmt er gerne sein bescheidenes Essen und Trinken mit. Auf grösseren Touren findet er es ratsam und genussreicher, sich so einzurichten, dass er nicht ganz und gar für seinen Unterhalt von Küche und Keller eines Gasthofes abhängig ist, ganz abgesehen davon, dass eine kleine Erfrischung, ein Stück Brot und ein Zipfelchen Wurst mit einem Schluck Wein, auch ein halbes Täfelchen Schokolade, im rechten Augenblick genossen, grösseres Vergnügen bereitet und bessere Dienste thut als eine dem Wirtshaus zu liebe zur Unzeit eingenommene Mahlzeit, die zu Ehren der Gelegenheit wohl auch in der Regel nur zu reichlich ausfällt. Namentlich in den Bergen ist es überhaupt immer gut, etwas Mundvorrat mitzunehmen, nicht nur wegen allerlei Zufälligkeiten, denen man ausgesetzt ist, sondern auch, weil man dann freier über seine Zeit verfügt. Sogar auf Reisen,